

Province de Québec
MRC de Drummond
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 17 mars 2025 à 20 h.

Sont présents :

Alain Conraud, conseiller, siège n° 1, Christian Jutras, conseiller, siège n° 2, Sarah Raymond, conseillère, siège n° 3, François Bilodeau, conseiller et maire suppléant, siège n° 4, et Nancy Fontaine, conseillère, siège n° 6.

Est absent :

Frédéric Marier, conseiller siège n° 5

Citoyens : 3

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Hébert, maire, Madame Mathilde Potvin assiste à titre de directrice générale et greffière-trésorière.

1. Moment de réflexion

Une minute de réflexion est accordée.

2. Ouverture de la réunion

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

3. Tirage loto-église

Tirage de la loto-église pour la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

Premier prix : 200 \$ billet n° 091, Monsieur Raymond Turcotte de Sainte-Brigitte-des-Saults.

Deuxième prix : 150 \$ billet n° 083, Monsieur Francyn Gouin, de Sorel.

Troisième prix : 150 \$ billet n° 150, Monsieur Marcel St-Louis de Drummondville.

4. Adoption de l'ordre du jour

49.03.2025 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Ordre du jour
Séance ordinaire
17 mars 2025, 20 h

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Tirage loto-église
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2025
6. **Demande**
 - a) Fondation Émergence : journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
 - b) Fondation Jimmy Pelletier : autorisation de passage
 - c) Aménagement d'un bureau pour l'accessibilité d'un service d'infirmière privée (REPORTÉ)
7. **Comptabilité**
 - a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption
8. **Dossiers municipaux**
 - a) Vente pour taxes : 12 juin 2025
 - b) Installation de luminaires de rues par Hydro-Québec
 - c) Création d'un nouveau logo pour la municipalité (REPORTÉ)
 - d) Installation d'un point de dépôt pour les matières recyclables en collaboration avec AgriRécup
 - e) Participation à un achat regroupé concernant la fourniture de luminaires de rue au DEL avec services connexes
 - f) Protection informatique des appareils au bureau municipal
 - g) Hommage à l'Assemblée nationale
9. **Voirie**
 - a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)
 - b) Balayage de rues saison 2025
 - c) Offre d'emploi : travail étudiant d'aide à la voirie
 - d) Ouverture de poste : journalier d'aide à la voirie
 - e) Achat presse de 75 tonnes
 - f) Achat d'une remorque plateforme
 - g) Achat d'une pompe à eau
10. **Hygiène du milieu**
 - a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François
11. **Loisirs et culture**
 - a) Programme d'intégration en camp de jour avec la Ville de Drummondville
 - b) Abri solaire dans la cour d'école Le Carrousel
 - c) Fête du voisinage 2025
 - d) Demandes d'aide financière au Fonds de soutien aux activités intergénérationnelles de la MRC de Drummond
 - e) Jeu de Gagaball dans la cour de l'école Le Carrousel
 - f) Présentoirs de livres pour étagères pour la bibliothèque Michel-David
 - g) Achat d'un système de son au centre communautaire
 - h) Remplacement des luminaires dans la salle #1 au centre communautaire
 - i) Prix distinction 2025 du Réseau BIBLIO CQLM
12. **MRC**
 - a) Compte-rendu MRC
 - b) Distribution d'arbres et de compost 2025
13. **Questions diverses**
 - a) Démission de l'employée numéro 2-0038
14. **Correspondance**
15. **Période de questions**
16. **Levée de la réunion**

5. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2025**

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2025 ;

50.03.2025 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. Demandes

a) Fondation Émergence : journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

ATTENDU QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

ATTENDU QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

ATTENDU QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

ATTENDU QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

ATTENDU QU'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

51.03.2025 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Fondation Jimmy Pelletier : autorisation de passage

ATTENDU QUE le comité organisateur de la Fondation Jimmy Pelletier est fier d'organiser la 9^e édition du défi Jimmy Pelletier. En 3 jours seulement, 410 km seront parcourus à vélo par l'athlète paralympique Jimmy Pelletier accompagné de 100 cyclistes. Cette activité de levée de fonds vise à amasser des dons pour favoriser l'accès à la pratique sportive adaptée pour les gens vivant avec des limitations fonctionnelles ;

ATTENDU QU'il est prévu que la randonnée passe par la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults le 28 juin 2025 ;

ATTENDU QUE la Fondation Jimmy Pelletier demande à la Municipalité l'autorisation de passage dans les rangs Sainte-Anne, Saint-Joachim et Saint-Patrice et rangs lors de cette journée ;

52.03.2025 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'autoriser le passage de la randonnée Jimmy Pelletier dans les rangs Sainte-Anne, Saint-Joachim et Saint-Patrice de la municipalité le 28 juin 2025 ;
- de publiciser la venue sur nos réseaux sociaux et sur notre site internet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) **Aménagement d'un bureau pour l'accessibilité d'un service d'infirmière privée**

REPORTÉ

7. **Comptabilité**

a) **Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption**

53.03.2025 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver les factures d'achats, les déboursés directs, les dépenses préautorisées, la rémunération globale et le remboursement des dépenses du mois de février 2025, et ce, pour les montants suivants :

Déboursés directs (chèques) :	17 310,65 \$
Déboursés directs (déboursés directs) :	30 058,57 \$
Total déboursés directs	47 369,22 \$
Factures d'achats (chèques) :	110,34 \$
Factures d'achats (déboursés directs) :	57 499,59 \$
Total factures d'achats	57 609,93 \$
Rémunération nette :	16 598,62 \$
Total :	121 577,77 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. Dossiers municipaux

a) Vente pour taxes : 12 juin 2025

ATTENDU la transmission d'un dernier avis, par courrier recommandé, aux propriétaires ayant des taxes dues pour les années antérieures à 2025 ;

ATTENDU QUE la procédure prescrite par la Loi, pour procéder à la vente des immeubles vendus pour défaut de paiement de taxes, exige du conseil municipal, une résolution autorisant la vente par la MRC de Drummond en indiquant les renseignements suivants :

- les noms et qualités de toutes les personnes endettées pour les taxes municipales ou scolaires ;
- la désignation de tout immeuble assujéti au paiement des taxes municipales ou scolaires ;
- la somme totale des taxes qui affectent ces immeubles, pour des fins municipales ou scolaires ;

ATTENDU QUE ces propriétaires sont touchés par cette procédure, à savoir :

Nom du propriétaire	Adresse	# lot et cadastre	Taxes municipales dues jusqu'au 12 juin 2025	Taxes scolaires
Auger Pierre	240, rue Dumoulin	4 633 198	0,00 \$	437,55 \$

54.03.2025 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'autoriser la vente pour défaut de paiement de taxes pour les propriétés ci-dessus mentionnées et que les dossiers soient transmis à la MRC de Drummond ;
- de désigner le maire et/ou la directrice générale à agir comme représentants de la municipalité pour enchérir sur les immeubles ci-dessus mentionnés lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le jeudi 12 juin 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Installation de luminaires de rues par Hydro-Québec

ATTENDU QUE l'éclairage public est essentiel à la sécurité et au bien-être des citoyens, notamment pour la circulation piétonnière et automobile ;

ATTENDU QU'Hydro-Québec propose un programme d'installation de luminaires de rues visant à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire les coûts pour les municipalités ;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults souhaite collaborer avec Hydro-Québec pour installer des luminaires modernes et respectueux de l'environnement ;

ATTENDU les discussions budgétaires pour l'année 2025 ;

55.03.2025 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter de collaborer avec Hydro-Québec pour l'installation de nouveaux luminaires de rues sur le territoire municipal ;
- que Madame Mathilde Potvin, directrice générale et greffière-trésorière et Monsieur Freddy Gourlay, inspecteur municipal en voirie, soient mandatés pour travailler avec Hydro-Québec afin d'élaborer un plan d'installation de deux (2) luminaires de rues dans le rang Saint-Joseph et dans le Chemin Dionne ;
- de s'engager à allouer les ressources nécessaires pour soutenir ce projet en fonction des modalités financières et techniques convenues avec Hydro-Québec ;
- que cette résolution soit transmise à Hydro-Québec pour permettre le démarrage des démarches administratives et opérationnelles ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Création d'un nouveau logo pour la municipalité

REPORTÉ

d) Installation d'un point de dépôt pour les matières recyclables en collaboration avec AgriRécup

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults reconnaît l'importance de la gestion responsable des matières recyclables pour la protection de l'environnement et la santé de ses citoyens ;

ATTENDU l'adoption du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030 de la MRC de Drummond ainsi que son plan d'action en septembre 2023 :

ATTENDU QUE les produits agricoles, dont les plastiques agricoles, ont été ajoutés en 2022 à liste des matières visées par Règlement sur la récupération et la valorisation de produit par les entreprises et que la gestion est assurée par AgriRécup ;

ATTENDU QUE la mise en place d'un point de dépôt facilitera le recyclage et la récupération sécuritaire des matières agricoles et autres matières recyclables ;

ATTENDU QUE la municipalité de Ste-Brigitte-des-Saults s'est engagée par le plan d'action du PGMR à récupérer les plastiques agricoles et à sensibiliser les agriculteurs en 2025 ;

ATTENDU QUE AgriRécup offre un soutien logistique et opérationnel pour la gestion des points de dépôt de matières recyclables, ainsi qu'une aide

financière jusqu'à 2 000 \$ pour l'aménagement du site pour recevoir les matières recyclables ;

ATTENDU l'intérêt de la municipalité de Ste-Brigitte-des-Saults d'avoir un point de dépôt afin de favoriser le recyclage des plastiques ;

56.03.2025 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'approuver la création d'un point de dépôt pour les matières recyclables en collaboration avec AgriRécup ;
- que Madame Mathilde Potvin, directrice générale et Monsieur Freddy Gourlay, inspecteur en voirie, soient mandatés pour coordonner les démarches nécessaires à la mise en œuvre du point de dépôt, y compris la sélection d'un site approprié et la collaboration avec AgriRécup ;
- que la municipalité engage les ressources nécessaires à l'installation et au fonctionnement du point de dépôt, dans la mesure du possible, et en conformité avec les ententes conclues avec AgriRécup.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Participation à un achat regroupé concernant la fourniture de luminaires de rue au DEL avec services connexes

ATTENDU QUE l'article 14.7.1 du *Code municipal* prévoit qu'une municipalité peut conclure avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) une entente ayant pour but l'achat de matériel ou de matériaux, l'exécution de travaux ou l'octroi d'un contrat d'assurance ou de fourniture de services par la FQM au nom de la Municipalité ;

ATTENDU QUE la FQM propose de préparer et lancer, au nom de la Municipalité et au nom d'autres municipalités participantes, un appel d'offres visant la fourniture de luminaires DEL avec services connexes (ci-après l'« **Appel d'offres** ») ;

ATTENDU QUE la FQM sera le responsable de l'Appel d'offres et que, conséquemment, le règlement sur la gestion contractuelle de la FQM s'appliquera dans le cadre de ce processus ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé découlant de l'Appel d'offres, sujet aux termes et conditions contenues à l'Appel d'offres ;

57.03.2025 Sur proposition de Sarah Raymond
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;
- de confirmer son adhésion, sujet aux termes et conditions contenues à l'Appel d'offres, à l'achat regroupé relatif à la fourniture de luminaires DEL avec services connexes visé à l'Appel d'offres ;

- d'accepter que la FQM prépare les documents relatifs à l'Appel d'offres et soit responsable du processus, y compris de l'adjudication du contrat en découlant ;
- que si la FQM octroie un contrat aux termes du processus de l'Appel d'offres, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec l'Adjudicataire ;
- de reconnaître que la FQM recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, une redevance sur le montant facturé avant taxes à chacune des municipalités participantes ;
- que Madame Mathilde Potvin, directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à transmettre tout document ou effectuer toute formalité pour donner effet à la présente résolution, le cas échéant, ainsi qu'à transmettre à la FQM tout document ou information en vue de la préparation de l'Appel d'offres ;
- qu'un exemplaire de la présente résolution soit transmis à la FQM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

f) Protection informatique des appareils au bureau municipal

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults a changé son fournisseur de services pour les besoins en informatique ;

ATTENDU QU'après la visite d'un technicien au bureau municipal, plusieurs anomalies de protection ont été détectées ;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults gère des données sensibles et confidentielles, incluant les renseignements personnels de ses citoyens et les informations liées à ses opérations ;

ATTENDU QUE la protection de ces données est essentielle pour prévenir tout accès non autorisé, perte, ou cyberattaque ;

ATTENDU QUE les cybermenaces représentent un risque croissant et nécessitent des mesures de sécurité adaptées et conformes aux meilleures pratiques ;

58.03.2025 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter la soumission numéro 69709 de Groupe InfoPlus Inc. pour la mise en place des données avec une protection pour les appareils au bureau municipal au coût approximatif de 4 981,99 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

g) Hommage à l'Assemblée nationale

ATTENDU QUE Monsieur Germain Drouin, attaché de presse du Député Donald Martel, a contacté la directrice générale le 13 mars 2025, car le député provincial de la circonscription désire faire une allocution afin de rendre

hommage à Monsieur Jean-Guy Hébert le 20 mai prochain à l'Assemblée nationale de Québec ;

ATTENDU QUE monsieur Hébert peut être accompagné et que celui-ci désire que la directrice générale soit avec lui lors de cette journée ;

59.03.2025 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'autoriser Monsieur Jean-Guy Hébert et Madame Mathilde Potvin à assister à l'allocution de Monsieur Donald Martel, député de Nicolet-Bécancour à l'Assemblée nationale le 20 mai 2025 ;
- de défrayer les frais de déplacement, ainsi que les autres frais inhérents de ceux-ci lors de cette journée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. Voirie

a) **Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)**

Monsieur Hébert, fais un compte-rendu des activités mensuelles de la voirie et donne des explications, s'il y a lieu.

b) **Balayage de rues saison 2025**

60.03.2025 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de retenir les services des Entreprises Clément Forcier Inc., tel que la soumission du 17 mars 2025 au coût de 148 \$/heure plus la surcharge de carburant calculée selon le prix de la Régie de l'Énergie et plus les taxes applicables et le transport applicables pour le balayage des rues du périmètre urbain pour la saison 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) **Offre d'emploi : travail étudiant d'aide à la voirie**

ATTENDU QUE la Municipalité a fait une demande d'aide financière au programme Emplois d'été Canada (EÉC) ;

ATTENDU QUE la Municipalité n'a pas encore reçu de réponse à savoir si elle est admise au programme d'aide financière ou non ;

ATTENDU QUE la saison estivale débute bientôt ;

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal en voirie a besoin d'un (1) étudiant pour les aider dans les diverses tâches de voirie ;

ATTENDU les discussions budgétaires 2025 ;

61.03.2025 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de publier l'offre d'emploi pour le travail étudiant d'aide à la voirie au salaire horaire déterminé à la résolution numéro 327.12.2024 ;
- de mandater la directrice générale à recevoir les candidatures jusqu'au 10 avril 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Ouverture de poste : journalier d'aide à la voirie

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults reconnaît la nécessité d'entretenir et de maintenir les infrastructures routières pour assurer la sécurité et le bien-être des citoyens ;

ATTENDU QUE le département de voirie requiert du personnel supplémentaire pour répondre à l'augmentation des besoins en entretien et en réparation des voies publiques ;

ATTENDU QUE l'ouverture d'un poste de journalier d'aide à la voirie permettra d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de garantir un service continu et de qualité ;

ATTENDU QUE le poste sera permanent et annuel, pour effectuer des travaux de voirie en période estivale et du déneigement en période hivernale ;

62.03.2025 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'approuver la création d'un poste de journalier d'aide à la voirie afin de soutenir les opérations du département de voirie et d'autoriser le personnel à diffuser l'offre d'emploi sur nos réseaux sociaux et sur notre site internet jusqu'au 5 avril 2025 ;
- d'accepter l'offre de service du 12 mars 2025 d'iHeartRadio pour la diffusion et la promotion de l'offre d'emploi de journalier d'aide à la voirie pour une période de deux semaines au coût de 3 000,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Achat presse de 75 tonnes

ATTENDU les besoins en voirie ;

ATTENDU les discussions budgétaires 2025 ;

63.03.2025 Sur proposition de François Bilodeau

Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de mandater l'inspecteur en voirie, Monsieur Freddy Gourlay, à faire l'achat d'une presse de 75 tonnes au coût de 3 599,00 \$ plus les taxes et autres frais applicables ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

f) Achat d'une remorque plateforme

ATTENDU les besoins en voirie ;

ATTENDU les discussions budgétaires 2025 ;

64.03.2025 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de mandater l'inspecteur en voirie, Monsieur Freddy Gourlay, à faire l'achat d'une remorque plateforme au coût de 2 500 \$ plus les taxes applicables à Monsieur Jean-Luc Benoit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

g) Achat d'une pompe à eau

ATTENDU les besoins en voirie et lors du passage des entrepreneurs pour le balayage de rues dans le milieu urbain ;

65.03.2025 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de mandater l'inspecteur en voirie, Monsieur Freddy Gourlay, à faire l'achat d'une pompe à eau, ainsi que tous les accessoires au coût maximal de 1 000 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. Hygiène du milieu

a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François

Monsieur Alain Conraud, conseiller municipal, fait un compte rendu de la dernière réunion de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-St-François.

11. Loisirs et culture

a) Programme d'intégration en camp de jour avec la Ville de Drummondville

ATTENDU QUE les camps de jour offerts par les centres communautaires présents sur le territoire de la Ville de Drummondville accueillent les enfants ayant des besoins particuliers ;

ATTENDU QUE l'inscription d'un enfant ayant des besoins particuliers ne peut être refusée sur la base de son handicap ;

ATTENDU QUE les ratios accompagnateur/enfant sont adaptés à la réalité des besoins ;

ATTENDU QUE les parents de ces enfants déboursent la même tarification que celle prévue pour un enfant dans un camp de jour régulier ;

ATTENDU QUE la Ville de Drummondville doit assumer des frais supplémentaires afin de couvrir les coûts reliés au service d'accompagnateurs qui ont la responsabilité des enfants avec des besoins particuliers.

66.03.2025 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyé de Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- que la municipalité s'engage à payer au centre communautaire les frais d'accompagnement d'un enfant ayant des besoins particuliers de sa municipalité ;
- que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer l'entente de camp de jour avec la Ville de Drummondville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Abri solaire dans la cour d'école Le Carrousel

ATTENDU QUE la MRC de Drummond a ouvert un appel spécial de projets pour le Fonds de la ruralité le 28 novembre 2024 ;

ATTENDU la résolution numéro 341.12.2024 autorisant la coordonnatrice aux loisirs et aux communications, madame Geneviève Payette, à soumettre une demande d'aide financière au Fonds de la ruralité pour l'installation d'un abri solaire dans la cour de l'école Carrousel ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults a reçu une réponse positive de la part la MRC de Drummond le 13 mars 2025 ;

ATTENDU QU'il est prévu dans le budget 2025 de la Municipalité un montant de 37 405 \$ pour couvrir les dépenses reliées à l'achat et à l'installation d'un abri solaire dans la cour de l'école Carrousel et que le montant offert par la MRC de Drummond pour la réalisation de ce projet est de 15 000,00 \$;

ATTENDU QUE la coordonnatrice aux loisirs, madame Geneviève Payette, et le directeur de l'école Jean-Michel Leclair recommandent d'accepter la

soumission d'Eskair Aménagement inc. pour l'achat et l'installation d'un abri solaire de 12 pieds par 24 pieds dans la cour de l'école Carrousel au montant de 28 662,17 \$, taxes en sus.

67.03.2025 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter la soumission numéro E-2024346 d'Eskair Aménagement inc. au montant de 28 662,17 \$, taxes en sus, pour faire l'achat et l'installation d'un abri solaire dans la cour de l'école Carrousel ;
- d'autoriser le paiement du premier versement représentant 33 % des coûts du projet, soit 9 458,51 \$, à Eskair Aménagement inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Fête du voisinage 2025

ATTENDU QUE la Municipalité et le comité des loisirs de Sainte-Brigitte-des-Saults désirent organiser une fête du voisinage le 7 juin 2025 ;

ATTENDU QUE la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond offre un programme de dons et de commandites ;

ATTENDU la résolution numéro 19.01.2025 autorisant la coordonnatrice aux loisirs et aux communications, madame Geneviève Payette, à acheminer une demande d'aide financière à la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond pour l'organisation de la 2^e édition de la Fête du voisinage ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults a reçu une réponse positive de la part la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond le 5 mars 2025 ;

ATTENDU QU'il est prévu dans le budget 2025 de la Municipalité un montant de 3 675 \$, taxes nettes, pour couvrir les dépenses reliées à l'organisation de la Fête du voisinage et que la commandite offerte par la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond est de 500 \$;

68.03.2025 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accorder un budget de 4 175 \$, taxes nettes, pour l'organisation de la Fête du voisinage, édition 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Demandes d'aide financière au Fonds de soutien aux activités intergénérationnelles de la MRC de Drummond

ATTENDU QUE la MRC de Drummond a lancé un appel de projets dans le cadre de son nouveau Fonds de soutien aux activités intergénérationnelles ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire déposer demande d'aide financière à la MRC de Drummond ;

ATTENDU QUE le formulaire de demande d'aide financière doivent être complétés et acheminés à la MRC de Drummond au plus tard le 25 avril 2025 ;

69.03.2025 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de mandater la coordonnatrice aux loisirs et aux communications, madame Geneviève Payette, pour remplir et acheminer le formulaire de demande d'aide financière au plus tard le 25 avril 2025 ;
- de désigner la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Mathilde Potvin, comme personne autorisée à signer le formulaire de demande d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Jeu de Gagaball dans la cour de l'école Le Carrousel

ATTENDU QUE la MRC de Drummond a ouvert un appel spécial de projets pour le Fonds de la ruralité le 28 novembre 2024 ;

ATTENDU la résolution numéro 341.12.2024 autorisant la coordonnatrice aux loisirs et aux communications, madame Geneviève Payette, à soumettre une demande d'aide financière au Fonds de la ruralité pour l'installation d'un jeu de Gagaball dans la cour de l'école Carrousel ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults a reçu une réponse positive de la part la MRC de Drummond le 13 mars 2025 ;

ATTENDU QUE l'école Carrousel a également acheminé une demande d'aide financière à la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond et qu'elle a reçu une réponse positive le 6 mars 2025 ;

ATTENDU QU'il est prévu dans le budget 2025 de la Municipalité un montant de 15 000 \$ pour couvrir les dépenses reliées à l'achat et à l'installation d'un jeu de Gagaball dans la cour de l'école Carrousel et que le montant offert par la MRC de Drummond pour la réalisation de ce projet est de 6 950 \$ et celui de la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond de 5 000 \$;

ATTENDU QUE la coordonnatrice aux loisirs, madame Geneviève Payette, et le directeur de l'école Jean-Michel Leclair recommandent d'accepter la soumission d'Eskair Aménagement inc. pour l'achat et l'installation d'un jeu de Gagaball hexagone de 20 pieds dans la cour de l'école Carrousel au montant de 13 738,20 \$, taxes en sus.

70.03.2025 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter la soumission numéro E-2024294 d'Eskair Aménagement inc. au montant de 9 092,42 \$, taxes en sus, pour faire l'achat et l'installation d'un jeu de Gaga ball dans la cour de l'école Carrousel ;
- d'autoriser le paiement du premier versement représentant 33 % des coûts du projet, soit 4 546,21 \$ plus les taxes applicables à Eskair Aménagement inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

f) Présentoirs de livres pour étagères pour la bibliothèque Michel-David

ATTENDU QUE la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond offre un programme de dons et de commandites ;

ATTENDU la résolution numéro 19.01.2025 autorisant la coordonnatrice aux loisirs et aux communications, madame Geneviève Payette, à acheminer une demande d'aide financière à la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond pour l'acquisition de présentoirs de livres pour étagères pour la bibliothèque Michel-David ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults a reçu une réponse positive de la part la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond le 6 mars 2025 ;

ATTENDU QUE la commandite offerte par la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond est de 250 \$;

ATTENDU QUE la coordonnatrice de la bibliothèque Michel-David, madame Nancy Fontaine, recommande l'achat de quatre (4) présentoirs de livres pour étagères sur le site internet de Biblio RPL ltée, et ce, pour un montant de 500 \$, taxes et frais de livraison de 45 \$ en sus,

71.03.2025 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser la coordonnatrice aux loisirs et aux communications, madame Geneviève Payette, à faire l'achat de quatre (4) présentoirs de livres pour étagères au montant de 500 \$, taxes et frais de livraison de 45 \$ en sus, sur le site internet de Biblio RPL ltée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

g) Achat d'un nouveau système de son au centre communautaire

ATTENDU QUE la Municipalité désire acquérir un système de son performant pour le centre communautaire ;

ATTENDU QUE la coordonnatrice aux loisirs et aux communications, madame Geneviève Payette, a rencontré monsieur Daniel Bolduc de Sonimec (Groupe Drummond Musique) le 12 novembre 2024 au centre communautaire pour que

celui-ci puisse tenir compte des particularités de la salle #1 et de la salle #2 dans sa proposition ;

ATTENDU QU'un montant de 5 000 \$ est prévu au budget 2025 pour procéder à l'achat d'un système de son ;

ATTENDU QUE la coordonnatrice aux loisirs, madame Geneviève Payette, recommande d'accepter la soumission de Sonimec pour l'achat d'un système de son au montant de 4 248 \$, taxes en sus ;

72.03.2025 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter la soumission numéro 1236 de Sonimec au montant de 4 248 \$, taxes en sus, pour l'achat d'un système de son au centre communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

h) Remplacement des luminaires dans la salle #1 au centre communautaire

ATTENDU QUE l'éclairage actuel dans la salle #1 au centre communautaire est des Ballasts avec l'éclairage au néon ;

ATTENDU QUE plusieurs tubes de Ballasts sont dus à être changés ;

ATTENDU QUE la municipalité désire utiliser l'éclairage au DEL pour économiser sur l'énergie ;

73.03.2025 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter la soumission du 15 février de SDG électrique inc. au coût de 1 000 \$ plus les taxes applicables pour le changement de 43 tubes Ballasts pour les mettre au DEL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

i) Prix distinction 2025 du Réseau BIBLIO CQLM

ATTENDU QUE le Réseau BIBLIO CQLM est fier de lancer l'édition 2025 des Prix Distinction, une occasion unique de reconnaître l'excellence et l'engagement de ses bibliothèques membres qui enrichissent nos communautés ;

ATTENDU QUE parmi ces prix, il y a une catégorie nommée « Reconnaissance » qui rend hommage aux individus qui, par leur passion et leur engagement, contribuent activement à la vitalité de notre bibliothèque ;

74.03.2025 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de déposer la candidature d'une bénévole de la bibliothèque Michel-David dans la catégorie « Reconnaissance » pour les Prix distinction 2025 du Réseau BIBLIO CQLM ;
- de mandater Madame Geneviève Payette, coordonnatrice des loisirs et des communications à compléter la demande auprès du Réseau BIBLIO CQLM avant le 26 avril 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. MRC

a) Compte-rendu MRC

Monsieur Jean-Guy Hébert, Maire, fait un compte-rendu de la dernière réunion de la MRC de Drummond.

b) Distribution d'arbres et de compost

ATTENDU QUE lors du Mois de l'arbre et des forêts, l'Association forestière du sud du Québec organise de nombreuses activités valorisant l'arbre, les forêts et leurs bienfaits, dont une distribution de jeunes pousses d'arbres gracieusement offertes par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) ;

ATTENDU QUE depuis quelques années, la MRC de Drummond, en collaboration avec Gesterra, offre gratuitement du compost pour les Municipalités qui veulent en distribuer à leurs citoyens ;

ATTENDU QUE le compost est gratuit, mais que les municipalités participantes doivent défrayer pour les frais de transport pour aller chercher le compost à Saint-Rosaire durant la période de dégel, soit entre le 24 mars au 23 mai 2025 ;

75.03.2025 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de proclamer « Mai, mois de l'arbre et des forêts » ;
- de mentionner notre intérêt à la MRC de Drummond pour approximativement 30 TM de matières compostables à Gaudreau Environnement ;
- d'organiser une journée de distribution d'arbres et de compost le 17 mai 2025 au garage municipal ;
- de mandater Ferme Varonic Inc. à faire le transport pour le voyage de compost au coût de 155 \$/heure.
- de mandater la coordonnatrice aux loisirs et aux communications, madame Geneviève Payette, pour remplir et acheminer le formulaire de demandes d'arbres à l'Association forestière du sud du Québec avant le 31 mars 2025 ;
- de désigner la directrice générale, madame Mathilde Potvin, comme personne autorisée à signer le formulaire de demande d'arbres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. Questions diverses

a) Démission de l'employée numéro 2-0038

ATTENDU l'employée numéro 2-0038 a remis sa lettre de démission à la directrice générale le 17 mars 2025 ;

ATTENDU QUE son départ est prévu pour le 4 avril 2025 ;

76.03.2025 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de procéder à l'affichage de poste pour une adjointe administrative pour une entrée en fonction dès que possible ;
- de faire les démarches auprès d'iHeartRadio pour la diffusion et la promotion de l'offre d'emploi d'adjointe administrative pour une période de deux semaines au coût de 3 000,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14. Correspondance

La directrice générale et greffière-trésorière fait le dépôt de la correspondance reçue, s'il y a lieu, du mois de février 2025.

15. Période de questions

La période de questions est ouverte et les sujets abordés sont les suivants :

- Logo municipal ;
- Camion électrique pour la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-St-François ;
- Terrain de Pickleball.

16. Levée de la réunion

77.03.2025 Il est 20 h 52, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Christian Jutras de lever la présente séance.

N.B. — Le maire, Monsieur Jean-Guy Hébert, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

Jean-Guy Hébert
Maire

Mathilde Potvin
Directrice générale